

Hommage à Jean-Pierre Dorchies

► Une heure durant, le conseil municipal réuni mercredi dernier à l'hôtel de ville et présidé par Dominique Bailly, a débattu sur différents thèmes à l'ordre du jour. Un vibrant hommage a tout d'abord été rendu à Jean-Pierre Dorchies, le conseil municipal ayant voté à l'unanimité la proposition de dénommer la salle occupée par les activités du centre de loisirs du nom de cet adjoint au maire de 1977 à 2006. Jean-Pierre Dorchies était fortement impliqué pour l'évolution du centre de loisirs et des activités pour les jeunes. Dominique Bailly n'a pas manqué de remercier l'ensemble du conseil municipal pour sa famille et sa mémoire.

■ **Voirie.** Le conseil municipal a tout d'abord validé les résultats de l'appel d'offres relatif à des travaux de voirie et à l'installation de plateaux ralentisseurs afin d'augmenter la sécurité aux abords des établissements scolaires.

D'école, il était encore question par l'engagement de dépenses portant sur des travaux de toitures effectués à l'école

Joliot Curie et sur l'achat de mobilier pour le centre médico-scolaire. Dans le but de minimiser le coût de ces travaux pour la commune, celle-ci a reçu une subvention du conseil général issue du fonds constitué par les contraventions de police dressées au sein de la ville qui ne dispose pas directement du produit de ces amendes. En effet, le conseil général qui perçoit cette recette peut financer le coût des travaux à hauteur de 60%.

■ **Logement.** Le conseil municipal a entériné la convention avec Norévie pour l'urbanisation de la zone du Carnoy. Il faut rappeler qu'à terme, cette zone verra l'instauration de 200 logements qui seront répartis pour un tiers en lots libres, un autre tiers en accession à la propriété et en enfin le dernier tiers en logements aidés. Seule l'opposition s'est abstenue sur ce sujet.

La question du logement a été une nouvelle fois abordée à propos de la taxe d'habitation sur les logements vacants. Dominique Bailly y est très fa-

vorable car il y voit un « *outil supplémentaire contre la vacance des logements* », permettant d'utiliser ceux existants au lieu d'en construire de nouveaux. Appliquant une loi votée par la majorité présidentielle, le maire a précisé travailler dans « *l'intérêt général, sans faire de sectarisme* ».

■ **Festivités.** Le conseil municipal a voté la subvention à la Maison des Jeunes pour la couverture de l'assurance lors de l'organisation des Montgolfiades, événement ponctuel et présentant des risques particuliers. A événement exceptionnel, assurance exceptionnelle.

A cette occasion, le maire a souligné le dynamisme de la ville au mois de septembre, mois de nombreuses festivités suivies par plusieurs milliers de curieux. Il a insisté sur la valorisation de l'image d'Orchies, notamment par la présence des médias locaux et nationaux. De même, le défilé folklorique a obtenu un succès évident. Dominique Bailly a rapporté avec force l'implication des associations et remercié l'ensemble des bé-

névoles qui ont permis la qualité de ces manifestations.

■ **Rapport du SICAEI.** Le rapport d'activité 2006 du syndicat intercommunal d'aide à l'enfance inadaptée a été présenté au conseil municipal. En effet, la commune, sous l'impulsion de M. Bailly, a été l'une des premières à installer la commission pour l'accessibilité des personnes handicapées. Dominique Bailly a insisté une nouvelle fois sur la nécessité d'une politique cohérente et globale sur le handicap.

■ **Divers.** L'assemblée a également voté la mise en vente d'une parcelle de 133 m² qui pourra permettre la réalisation d'un commerce ou d'un logement.

Les prix des maisons fleuries seront remis le 6 octobre prochain. Le maire se félicite du nombre d'Orchésiens qui y adhèrent et les remercie de s'investir afin de créer un cadre vie agréable. Il a été convenu que tous les participants seraient récompensés, eu égard à leur travail et à leur collaboration à l'embellissement de la commune.